

Bulletin municipal n° 111

*Septembre
2023*



Le p'tit Taillebourgeois

Site internet : taillebourg17.fr

Directeur de publication - DAO : Pierre TEXIER

Commission du Bulletin Municipal :

Giliane BROOME, Christine TEXIER, Laurence WEILL dit MOREY, Sylvie ALBERT, Claire FAVREAU, Daniel ARROYO-BISHOP, Pierre TEXIER.

Photographies : équipe municipale, commissions municipales, associations, J-F WEILL dit MOREY

Traduction en Anglais : Giliane BROOME

SOMMAIRE :

Editorial de monsieur le Maire : **page 3**

English Part :

Au fil de la vie : **page 4**

Vie municipale : **pages 4-17**

Patrimoine : **pages 18-21**

Vie scolaire (Sivos Taillebourg-Annepont) : **page 22**

Vie associative : **pages 23-26**

Informations générales : **page 27**

Délibérations importantes : **pages 28-29**

**Renseignements utiles,
Artisans, Commerçants, Services :** **pages 30-31**

Compte tenu des nombreux ordres du jour des réunions, nous ne pouvons pas tout publier dans ce bulletin. Comme évoqué dans le numéro 106, nous ne publions que les décisions les plus importantes du conseil municipal.

Nous rappelons que les délibérations et comptes-rendus du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la municipalité et sur demande, au secrétariat.

Les associations ou collaborateurs sont informés qu'ils ont l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et qu'ils ont notamment bien vérifié les autorisations des droits à l'image et de droits d'auteur

imprimé par Primus-Print

Le mot du Maire :

L'affaissement d'une partie de la Maison du Parc (Cantine) vient, grâce à la promptitude et la réactivité de notre secrétariat, d'être pris en compte dans le cadre de l'arrêté de catastrophe naturelle du 21-07-2023.

Cet arrêté va contraindre notre assurance aux remboursements des sommes engagées (150 000 €).

Si c'est une bonne nouvelle pour les finances de la commune, nos nouveaux contrats d'assurance vont eux, évoluer de +25% en 2024.

Les catastrophes naturelles s'enchaînent sur l'ensemble du territoire (inondations, grêle, tornade, manque d'eau potable, sécheresse, canicule) et si les sinistres n'ont pas épargné la commune (rétractation des argiles, effondrements, etc.), côté environnement, la période estivale a été bien clémente à Taillebourg en comparaison avec certaines régions de France.

La nature a été luxuriante au printemps, les récoltes ont été bonnes et nous n'avons pas eu à subir un manque d'eau notoire. On pressent toutefois que ce calme apparent reste bien fragile, la mini-tornade du dimanche 17 Septembre a été là pour nous le rappeler.

Hormis certains débordements estivaux (motos sans échappement, fêtes et anniversaires trop tardifs, feux d'artifices sans autorisation, etc.) que nous traitons avec la Gendarmerie quand il existe un réel faisceau d'indices et de preuves concordants, nous pouvons considérer que nous sommes sur une commune où il fait encore « bon vivre ».

Ainsi cet été, nombre d'activités et d'animations de qualité ont été proposées.

Les administré(e)s et les touristes nous ont fait part de leur satisfaction et nous en sommes ravis.

Avant la fin de l'année, nous aurons l'occasion de nous rencontrer pour notre « repas de fêtes » qui aura lieu le 17 Décembre.

Bel Automne à tous,

Le Maire

A Word from the Mayor

Thanks to the prompt reaction of our secretaries, the subsidence of the Maison du Parc (the canteen) was registered under the decree of natural catastrophe, July 7th 2023. This decree forced our insurance to reimburse the relevant sum, 150000€.

If this is good news for our commune's finances, our new insurance contracts will increase by +25% in 2024. The natural catastrophes have occurred through out the territory (floods, hail, tornadoes, lack of drinking water, droughts, heatwaves, as well as riots). However the commune of Taillebourg, may have had some environmental damage (shrinking of clay, collapse of walls/buildings etc), during the summer period, but in comparison with other parts of France, has been most fortunate.

In the springtime, nature was luxuriant, harvests were good and we did not suffer from lack of water. However, this apparent calm is fragile: the mini-tornado of Sunday September 17th reminds us of this.

Apart from a certain summer over-exuberance (motorbikes without baffles, celebrations and birthday parties ending too late, fireworks without authorisation etc) that, when a real collection of clues and consistent evidence existed, we had to deal with in conjunction with the gendarmerie, we can consider that we belong to a commune of "good living".

During the summer several quality events took place. both those involved and the tourists informed us how satisfied and delighted they were with the activities.

Before the end of the year, we will be meeting again for the "Repas des fêtes" on December 17th.

Have a good Autumn,

The mayor.

Au fil de la vie:

NAISSANCE :

BALLAIS Adam né le 02-05-2023
GENAUZEAU GRUÉ Yaël né le 12-05-2023
BAUTE Rosa née le 10-06-2023
JAUBERT Jade née le 19-06-2023

MARIAGE :

ALVARADO Lola et MUSSEAU Maxime le 09-09-2023

Vie municipale

Municipal Life

Restitution de l'étude de diagnostic sur l'état sanitaire de l'ensemble du site castral de Taillebourg (juin 2023, Architectes et Bureaux d'études mandatés par la DRAC)

Restitution of the study of safety concerning the whole of the cadastral site of Taillebourg (June 2023, Architects and Design Office mandated by the DRAC Direction Régionale Affaires Culturelles)



Les travaux et événements sur la commune

Work and events in the commune.

Réfection d'une partie de la Maison du Parc (Cantine scolaire).

Repairs to art of the Maison du Parc (canteen area)



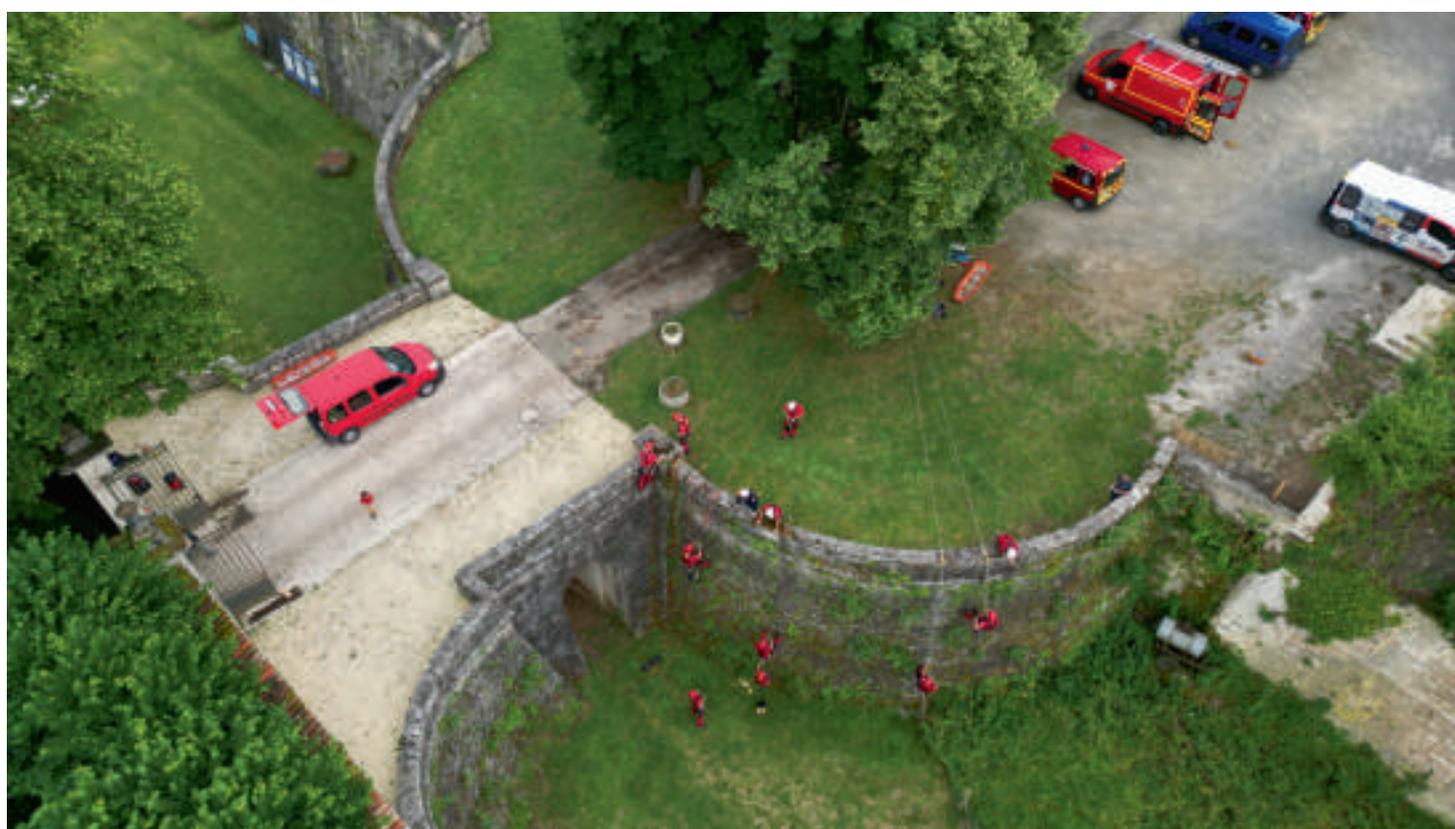
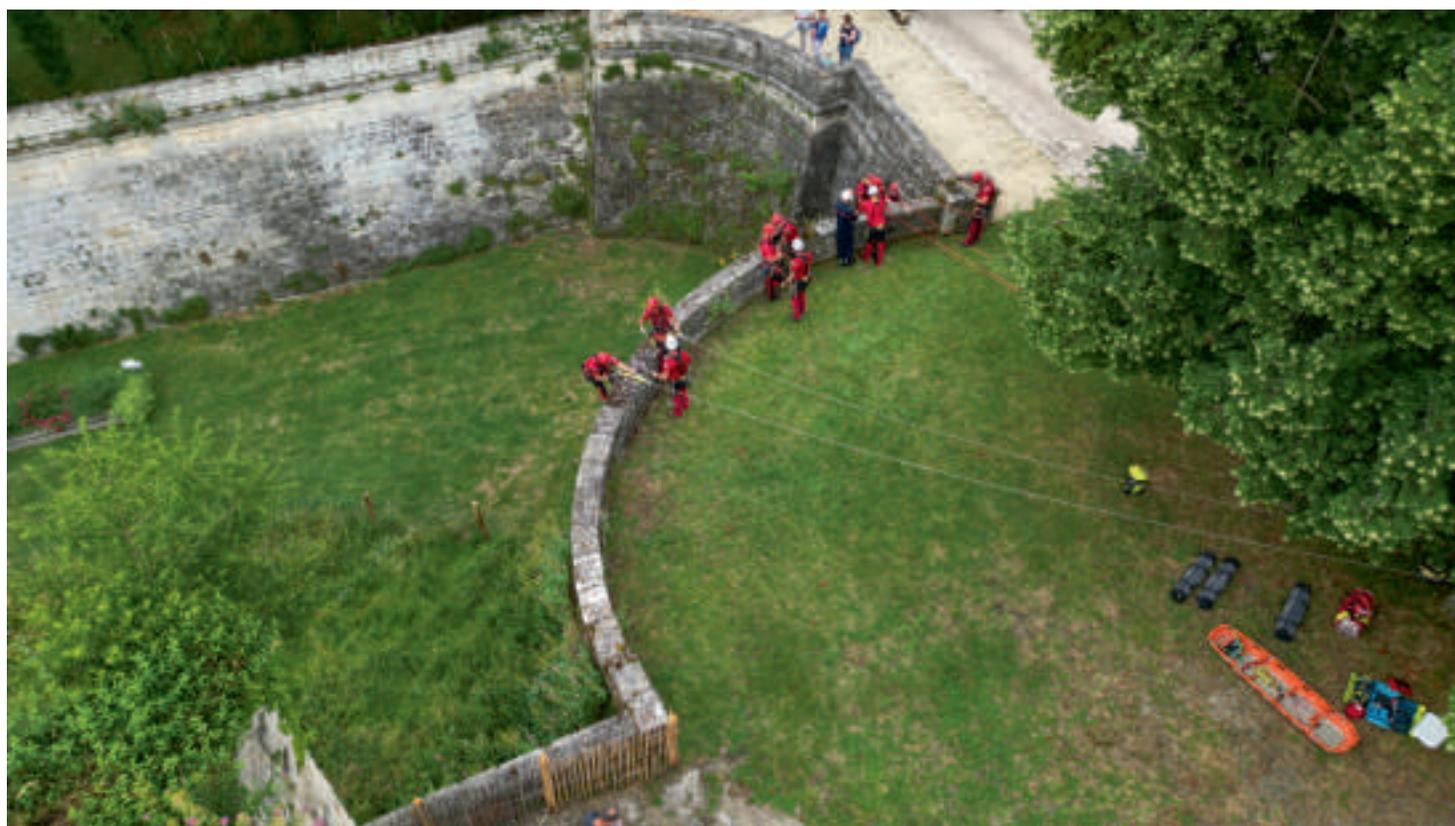
Mise en place du plateau surélevé brise-vitesse dans la rue Aliénor avec la modification des réseaux.

'Sleeping policeman' put in place in rue Alienor.



Sur les remparts, exercices de la section "GRIMP" des pompiers de Charente-Maritime

Exercice by the firemen on the ramparts



Raid Nature organisé par la Communauté de Communes "Vals de Saintonge" (photos Ludovic ERABLE)

Long distance nature walk organised by Communauté des Communes "Vals de Saintonge"



Rando VTT-Pédestre organisée par le Basket de Port d'Envaux

VTT ride - walk organised by the Basket ball group of Port d'Envaux



Préparation du Bal

Preparation for the ball





Mini-tornade du Dimanche 17 Septembre

Mini-tornado of Sunday, September 17th

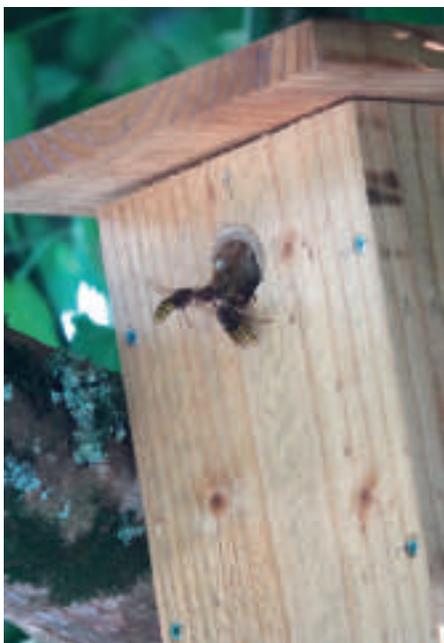


Commune de Taillebourg, printemps-été 2023, la nature dans tous ses états

Commune de Taillebourg, spring-summer 2023, nature in all it's glory

Nichoir dans la cour de l'école !
Une surprise quant aux locataires !

Nesting box in school playground !
But who is inside ?



Thierry KANY, un Taillebourgeois expert de la carpe Taillebourgeoise !
Spécialité: remettre toutes ses prises à l'eau !

Thierry KANY, an expert in Taillebourg carp!
Speciality, put back all catches.



La "gardienne des buis": Parc du chateau,
 des bergeronnettes en pleine prédation du papillon
 "la pyrale du buis", destructeur de nos arbustes.
 Merci au refuge LPO !

The « Guardian of box »: château park, wagtails,
 predators of the butterfly "la pyrale des buis",
 which destroys our box hedges.
 Thank you, LPO (equivalent to RSPB)



La chenille et
 le papillon de
 la "pyrale du buis"

The caterpillar and
 the butterfly





Aux abords de la "Ferrée Verte" (photos Pierre TEXIER)

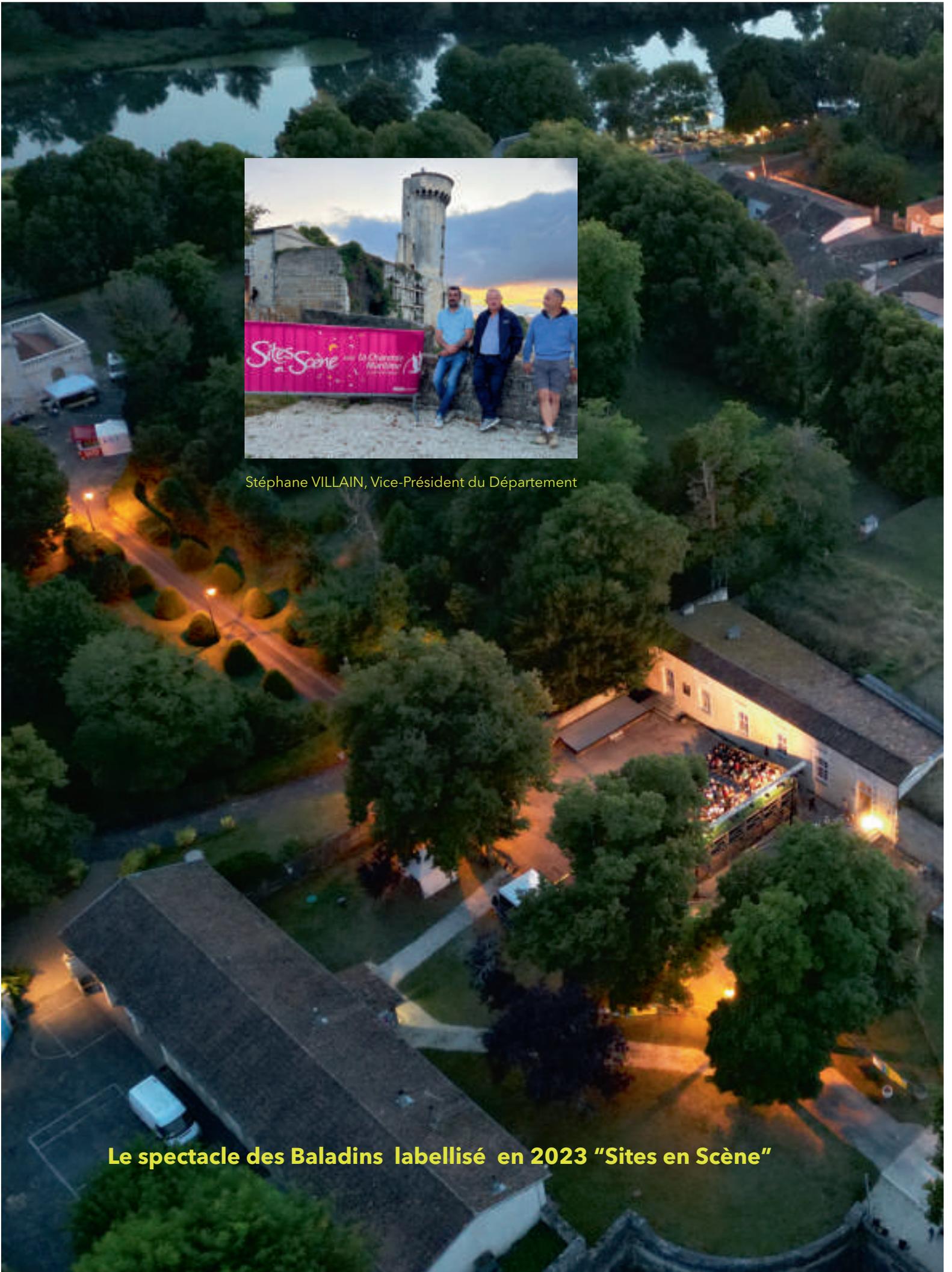




**Les belles soirées d'été à Taillebourg,
"le Baluche des complices de Monsieur Larsène"**

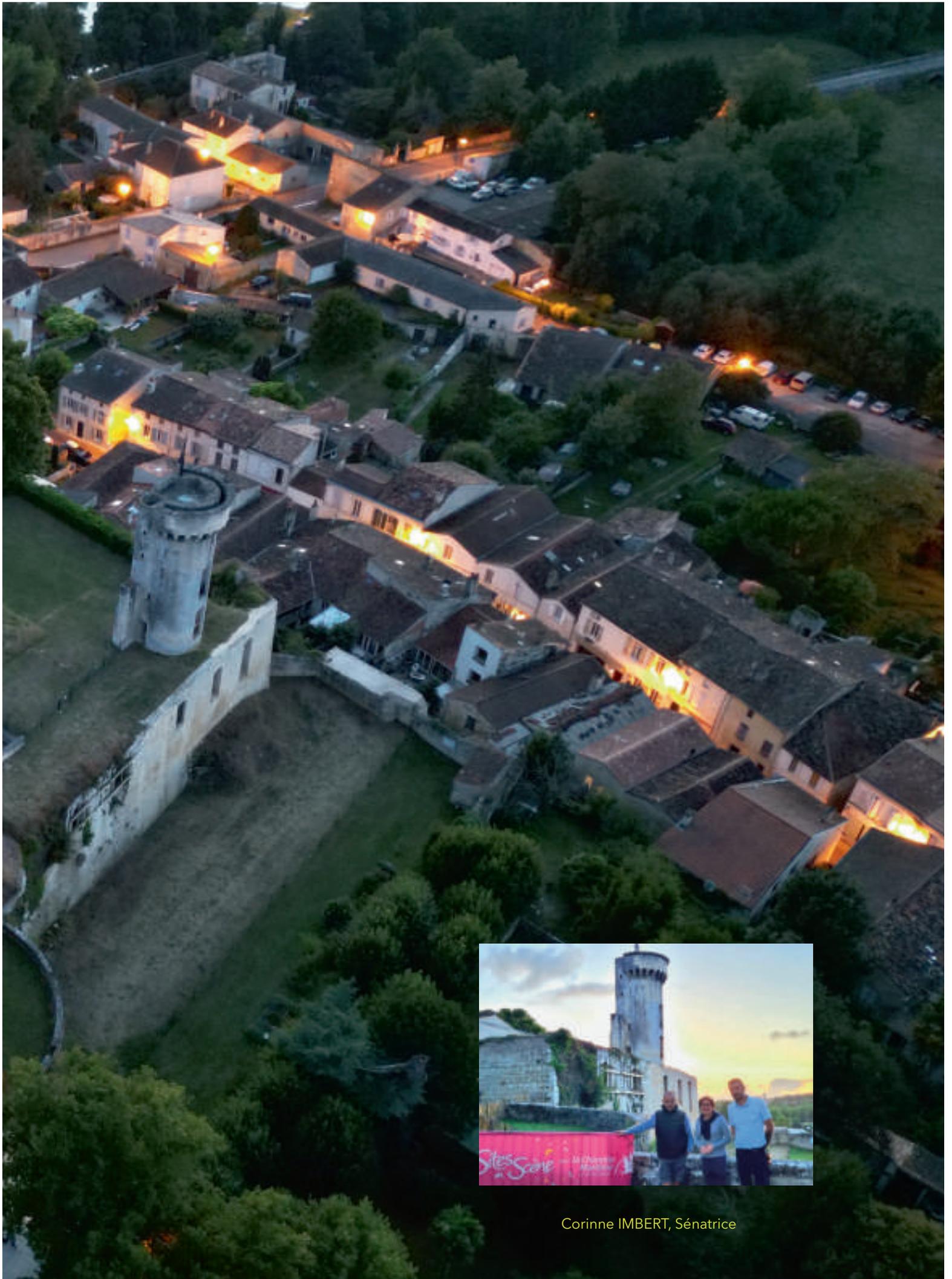
(photos Jean-François WEILL dit MOREY)





Stéphane VILLAIN, Vice-Président du Département

Le spectacle des Baladins labellisé en 2023 "Sites en Scène"



Corinne IMBERT, Sénatrice

Commission Patrimoine paysager

Article de Nadine GANTHY

La biodiversité sur la commune

Un couple de Linottes mélodieuses, espèce des milieux ouverts (parcs et jardins) a élu domicile dans un jardin de la rue des Pâquerettes. C'est une espèce protégée, classée Vulnérable par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). La chute sévère des populations est sans doute liée à la diminution de ses ressources alimentaires, petites graines d'herbacées considérées comme mauvaises herbes et éliminées par les herbicides.



Linotte mâle



Linotte femelle



Les 5 petits à la veille de leur envol le 25 juillet et ... le nid vide

Merci au photographe amateur de m'avoir fait part de cette reproduction menée à terme. (Photos C Bouillon)

Des atteintes à la biodiversité de la commune

Destruction d'une plante protégée

En juin, la municipalité et la LPO, ont été alertés par le spécialiste des orchidées, Monsieur Jean-Claude QUERE, qu'une station d'orchidées, **Limodorum Trabutianum, nommée sur la liste des plantes protégées en Nouvelle Aquitaine** et en danger d'extinction, a été broyée avant la fin de son cycle végétatif, par le tracteur du prestataire de service de la commune lors de l'entretien des bords de route. Cette population de **Limodorum Trabutianum**, déjà fragilisée, est située au lieu-dit « Court si peut ». Nous nous sommes rendus sur place pour constater et envisager la protection à mettre en place dès le printemps prochain.



Observation du talus à protéger



Une Limodorum rescapée

L'utilisation des herbicides (désherbants) et tous les pesticides :

Il a été signalé à la mairie que des trottoirs sont désherbés à l'aide d'herbicides par des propriétaires. Même si des herbes poussent sur les trottoirs et que cela « *fait sale* », l'utilisation d'herbicides sur un espace public à proximité de zones d'écoulement des eaux, est interdite par la loi depuis déjà un certain temps.

Sachant que, d'une part ces petites plantes servent de nourriture à divers oiseaux (Linotte, Chardonneret...) et d'autre part, ces produits rémanents se retrouvent dans les sols, les eaux et l'air. S'ils sont néfastes pour la biodiversité en général, entraînant mort, malformations, perturbant la reproduction chez les pollinisateurs... ils se retrouvent aussi dans les chaînes alimentaires et ne manquent pas d'impacter la santé des humains, notamment par effet cocktail dont on ne connaît pas encore tous les effets.

Aussi un petit rappel des évolutions réglementaires de la législation française s'impose :

2000 : Plainte déposée par les associations pour publicité mensongère concernant les mentions « biodégradable », « respect de l'environnement » et « laisse le sol propre » du désherbant Roundup de la firme Monsanto.

2005 : Premiers arrêtés « fossés » : interdiction d'appliquer tous les pesticides à moins d'un mètre de la berge des fossés, des points d'eau et des cours d'eau. Pas d'application sur les caniveaux, les avaloirs et bouches d'égout.

2006 : Interdiction d'appliquer des pesticides à moins de 5 m minimum de la berge des cours d'eau

2008 : Premier plan Ecophyto ayant pour objectif la réduction de 50% de l'utilisation des pesticides en 10 ans,

2011 : Encadrement de l'usage des pesticides dans les lieux fréquentés par le public

2017 : Interdiction d'utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, promenades et voiries ouvertes au public **Interdiction de vente en libre-service de pesticides pour les particuliers**

2019 : Interdiction d'utiliser, d'acheter ou détenir des pesticides pour les particuliers

2020 : Mise en place de zones de non-traitement à proximité des lieux habités

2022 : Interdiction d'appliquer des pesticides autour des habitations et des lieux fréquentés par le public : lieux de travail, santé, enseignement, tourisme, commerce, cimetières, une partie des terrains de sport...

Merci pour votre civisme ...

La 10ème édition des Journées Européennes du Patrimoine, manifestation internationale qui réunit annuellement la plupart des pays d'Europe, a été organisée par la Commission Patrimoine de Taillebourg les samedi 16 et dimanche 17 septembre.

Malgré les contraintes sécuritaires imposées par la préfecture, les imprévus au niveau de l'organisation et la grosse tempête de dimanche sur le parc, qui ont réduit les activités, environ 230 visiteurs ont pu participer à cet événement.



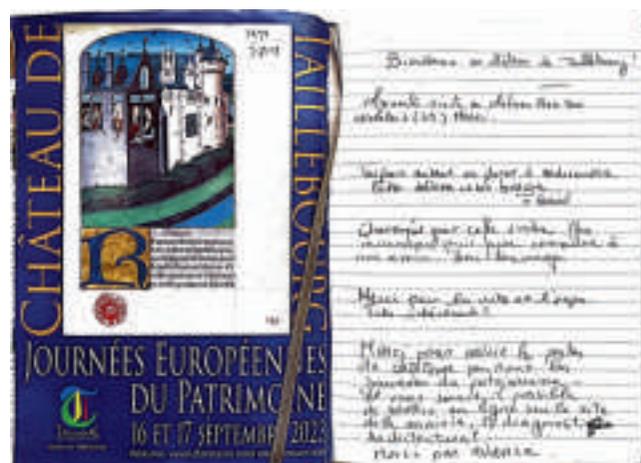
Certains visiteurs sont venus de loin spécialement pour suivre la conférence et visite commentée sur l'étude documentaire et l'analyse archéologique globale du château, présentées par Julie Cremona (archéologue et doctorante en archéologie médiévale).

Ce travail, mandaté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du ministère de la Culture, a été réalisé dans le cadre du diagnostic sur l'état sanitaire de l'ensemble du site castral de Taillebourg (Agence Goutal). Celui-ci préconise la réalisation de divers travaux pour la sécurisation et la conservation sur le site. Cette étude multidisciplinaire sera particulièrement importante pour mieux argumenter les besoins de subventions afin de réaliser les travaux nécessaires de restauration à venir.



Entrée au Musée d'histoire de Taillebourg, à l'exposition et à la conférence.

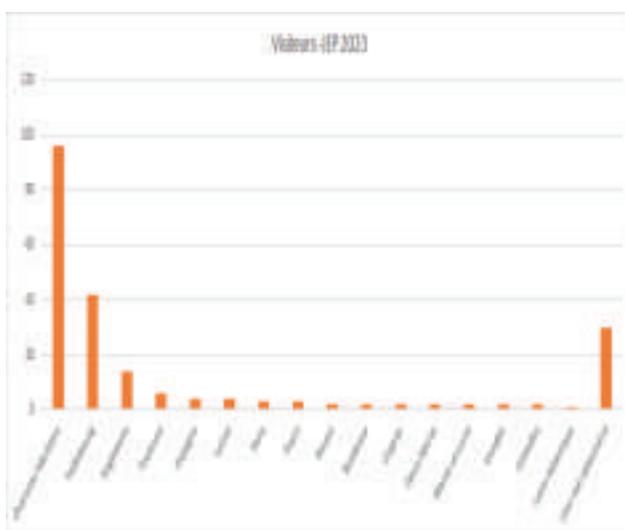
La salle voûtée avec l'exposition sur les machines de guerre, maquettes et vidéos avec celles-ci en action. Dans l'ancienne salle, les gros boulets de trébuchet d'environ 160 kg.



Les visiteurs ont également apprécié les visites guidées (en français, anglais et espagnol) et des encouragements chaleureux ont été exprimés dans le livre d'or.

Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine,

Myriam et Daniel Arroyo-Bishop
Commission patrimoine
Mairie de Taillebourg

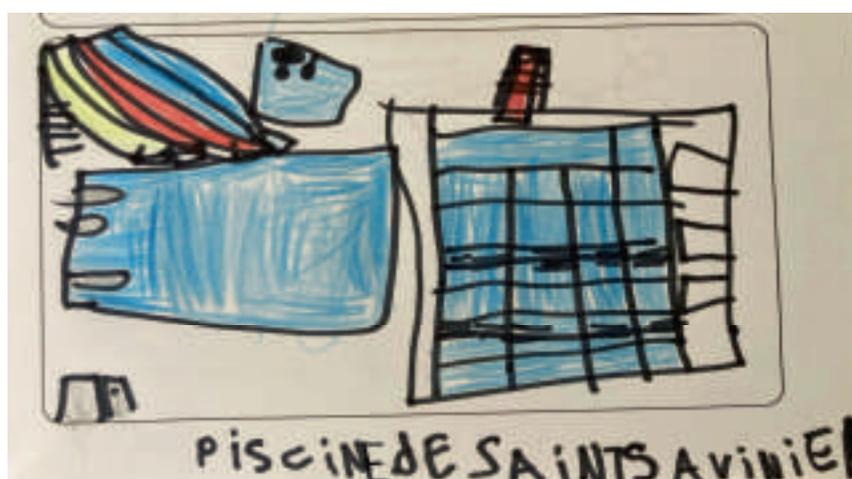


Vie scolaire

La fin d'année à l'école de Taillebourg...

La **fête de l'école** s'est déroulée dans le parc du château, sous un beau soleil, un vendredi en fin d'après-midi. Les différentes classes ont présenté des chants, des acrobaties et des danses composées de farandoles, autour des émotions, avec des rubans... Une kermesse avec goûter, organisée par des parents d'élèves, et une tombola ont précédé le spectacle.

Tous les lundis et les jeudis, les CP, CE1, CE2 et CM1 sont allés à la **piscine** de Saint-Savinien. « On a plongé où on n'a pas pied. On a appris à nager. »



L'année s'est finie avec une **sortie sur l'île d'Oléron** pour toutes les classes. « On est allés à la plage, on a pêché des crabes, trouvé un poisson et fait des châteaux. La marée était très basse mais, par contre, il y avait de l'eau. On a visité ensuite le Port des Salines où nous avons goûté plusieurs sortes de sels. Il y avait du sel jaune et du sel blanc, la fleur de sel. Le sel se ramasse avec une lousse. »



Vie associative

Gymnastique

C'est avec un grand plaisir que les adhérent(e)s de la Société Sportive de Taillebourg se sont retrouvés le 11 septembre à la salle des fêtes d'Annepont pour des cours de gym avec Nathalie, notre animatrice diplômée.

Pour 2022/2023 l'association a la chance d'enregistrer le même nombre d'adhésion que pour la saison précédente...

Rassurez-vous : si vous avez envie de venir il reste encore des places..

Les cours ont lieu le lundi de 10h15 à 11h15 sauf pendant les vacances scolaires à la salle des fêtes d'Annepont.

Au programme des semaines à venir :
assemblée générale et organisation du repas de Noël.

Renseignements : 05 46 98 30 84
06 06 94 59 49

Brocante

Le parc du château de Taillebourg a accueilli « La brocante du château » organisée par l'association "Galerie Maison d'Aliénor" le 10 septembre. Une quarantaine d'exposants étaient présents.

La météo clémente a permis la venue de nombreux visiteurs.

Les exposants et le public enthousiastes sont prêts à revenir l'année prochaine !



Spectacle Estival des Baladins : Une Édition Mémorable !



Le spectacle estival a été, une fois encore, une belle réussite pour Les Baladins et notre village. Avec un total de 4 représentations et une fréquentation estimée à plus de mille spectateurs, "Magot, Magouilles & compagnie" a suscité une grande satisfaction parmi notre public. Cette production ambitieuse a été possible grâce à des mois de préparation et d'efforts soutenus de la part de tous les membres de l'association.

Le spectacle a eu l'honneur, cette année, de recevoir le label départemental "Sites en Scène", qui nous a permis de bénéficier d'une visibilité plus importante. Cette labellisation est une consécration pour notre association et nous pousse à viser encore plus haut pour les années à venir.

Les Baladins du Comté de Taillebourg sont également fiers d'avoir participé à plusieurs événements organisés au cours de l'année dans le village. Nous avons notamment pu tenir la buvette lors du Bal organisé par la mairie au mois de juillet et lors de la brocante du 10 septembre organisée par l'association *Aliénor*. C'était l'occasion pour nous de rencontrer notre public ou de futurs baladins et de partager des moments conviviaux. Les bénéfices générés nous permettront de financer nos prochaines activités. Un grand merci à tous pour votre soutien !

Reprise de l'Atelier Théâtre

Nous sommes ravis d'annoncer la reprise de notre atelier théâtre ! Les inscriptions sont ouvertes (baladinscomtedetaillebourg@gmail.com) et les séances recommenceront à partir du 2 octobre à la salle des fêtes d'Annepont et seront animées par Annabelle Jupillat. Que vous soyez un débutant ou un acteur expérimenté, tous sont les bienvenus !

La Balad'hoween : les 30 et 31 octobre

Marquez vos calendriers ! Les Baladins sont de retour avec leur événement désormais incontournable : la Balad'hoween, prévue les 30 et 31 octobre. Cet escape game "**L'épidémie Maudite**" promet d'être aussi divertissant que terrifiant. Rendez-vous prochainement sur nos réseaux Facebook et Instagram et sur notre site internet pour plus de détails !



Vers l'Avenir...

Nous sommes déjà en pleine préparation de notre prochain spectacle estival. Bien que nous gardions les détails secrets pour le moment, attendez-vous à une production qui explorera de nouveaux horizons en matière de théâtre. Le titre et les dates seront annoncés prochainement. Restez connectés !

Que vous aspiriez à monter sur scène ou à agir en coulisses, Les Baladins vous accueillent chaleureusement. Rejoignez-nous pour (re)découvrir le milieu artistique et partager des moments conviviaux !

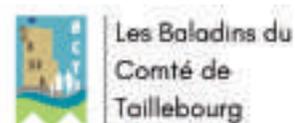
Enfin, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui ont joué un rôle essentiel dans cette aventure passionnante. Nous espérons vous voir nombreux lors de nos prochains événements. Votre soutien est notre plus grande source d'inspiration.

Les Baladins du Comté de Taillebourg sont une grande famille, et c'est grâce à l'effort et à l'engagement de chacun d'entre vous que nous pouvons continuer à promouvoir l'Histoire et le théâtre à chaque nouvelle génération. Nous attendons avec impatience de partager davantage de moments mémorables avec vous dans l'avenir.



Les Baladins du Comté de Taillebourg.

Nos réseaux :



AAPPMA

Association Agréée de Pêche et de Protection du
Milieu Aquatique

La Gaule Charentaise



Amis pêcheurs, bonjour,

Malgré les fortes chaleurs de cet été, quelques belles prises ont été réalisées sur les quais de Taillebourg

Nous avons participé à la fête de la pêche le 4 juin sur le territoire de l' AAPPMA La mouche de St Savinien en compagnie de l' AAPPMA Les pêcheurs Port d' Envallois.

Nous avons passé une bonne journée avec quelques visiteurs qui se sont essayés à différents modes de pêche. Nous avons eu la visite de jeunes avec leurs éducateurs de la maison de Montfort. Ils ont beaucoup apprécié cette journée et semblaient être très intéressés par ce loisir.



Le 3 septembre nous avons organisé notre première « Bourse Matériel de Pêche » sur la commune de St Vaize, qui fait partie de nos baux de pêche. Nous remercions ici Monsieur le maire Michel Roux, son conseil municipal, ses employés administratifs et municipaux pour leur bienveillance ainsi que nos différents partenaires pour leur diffusion.

Pour une première, ce fût une bonne journée tout au moins le matin, trop chaude l' après-midi pour que les gens se déplacent ! Pas beaucoup d'exposants mais de la qualité, de la convivialité. Chacun est reparti satisfait de sa journée. Nous pensons réitérer cet évènement l'an prochain, mais peut-être plutôt dans l'année.

L' année se termine doucement, pour ceux qui n'ont pas encore pris leur carte ou qui veulent essayer ce loisir, sachez que la carte personne majeure est à 50% depuis le 1er septembre donc à 40 € et ce, jusqu'au 15 décembre, c'est l'offre d'automne, profitez en !

Et pour terminer, pour info. notre nouveau buraliste sur la commune, Romuald, est aussi notre nouveau dépositaire, passez le voir, vous serez bien reçu.



Au plaisir de vous rencontrer au bord de l'eau

Contact: www.lagaulecharentaise17.fr lagaulecharentaise@gmail.com
www.facebook.com/lagaulecharentaise 06 62 28 25 18

Photos de la gaule charentaise, autorisations droits à l' image

Informations générales

Le propriétaire d'un bateau amarré à Taillebourg est décédé sur la commune; faute d'héritier direct, la famille a légué ce bien à la municipalité qui se serait bien passée de ce cadeau !
Si quelqu'un est intéressé (à titre gratuit) par ce "navire", prière de s'adresser à la mairie avant son évacuation.



Toujours à propos de bateau, une information circule du côté du port flottant de Taillebourg:
" la municipalité a acheté un bateau en bois ". C'est inexact.

Ce bateau, arrivé de l'île d'Oléron par la mer et la Charente, a été acquis par le Maire, à titre personnel.
Les élu(e)s peuvent aussi, comme tout citoyen, avoir des activités d'ordre privé.



AR Prefecture

017-211704366-20230630-2023_31-DB
Reçu le 04/07/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 13
Présents : 9
Absents : 4
Nombre de suffrages exprimés : 18
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 1
Date de consultation :
24-06-2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. **TEXIER Pierre**.

Étaient présents : Pierre **TEXIER**, Gérard **GALLAIS**, Fabrice **GUILLOT**, Sylvie **ALBERT**, Guillaume **COVELA RODRIGUEZ**, Gillian **BROOME**, Daniel **ARROYO BISHOP**, Ludovic **ERABLE**, Gérard **GALLAIS**.

Absents excusés : Jean-Noël **FLEGIO** a donné pouvoir à Philippe **GANTHY**, Claire **FAVREAU**, Catherine **SARRAZIN**, Thomas **TAVERNIER**.

A été nommée comme **secrétaire de séance :** Philippe **GANTHY**.

Invitée : Katia **Rouel** – Secrétaire de Mairie

DEL 2023-31

OBJET : Demande de subvention au titre des Aménités de Police – Aménagement de carrefours et petits aménagements de sécurité

Monsieur le Maire fait part du besoin de travaux sur la rue Alléon d'Aquitaine située sur la Commune de TAILLEBOURG permettant la sécurisation des usagers de la route.

Monsieur le Maire indique le chiffrage des travaux correspondants, présenté par le Syndicat Départemental de la Vienne, soit :

- Montant HT : 15 004,60 €
- Montant TTC : 18 005,52 €

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental, au titre du produit des excédents de police – Aménagement de carrefours et petits aménagements de sécurité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter une subvention de 40 % du montant HT des travaux plafonnés à 50 000 € HT auprès du Conseil Départemental au titre du produit des Amendes de police
- aménagement de carrefours et petits aménagements de sécurité.

Après en avoir délibéré, le Maire a signé tous les documents afférents à ce dossier.

Vote : Tous POUR

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre **TEXIER**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre **TEXIER**

La présente délibération peut être l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Niort dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de publication en de publication.

La présente délibération peut être l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Niort dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de publication en de publication.

AR Prefecture

017-211704366-20230630-2023_22-DB
Reçu le 04/07/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 13
Présents : 9
Absents : 4
Nombre de suffrages exprimés : 18
Pour : 9
Contre : 7
Abstention : 1
Date de consultation :
24-06-2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. **TEXIER Pierre**.

Étaient présents : Pierre **TEXIER**, Gérard **GALLAIS**, Fabrice **GUILLOT**, Sylvie **ALBERT**, Gillian **BROOME**, Daniel **ARROYO BISHOP**, Philippe **GANTHY**, Ludovic **ERABLE**.

Absents excusés : Jean-Noël **FLEGIO** a donné pouvoir à Philippe **GANTHY**, Claire **FAVREAU**, Guillaume **COVELA RODRIGUEZ**, Catherine **SARRAZIN**, Thomas **TAVERNIER**.

A été nommée comme **secrétaire de séance :** Philippe **GANTHY**.

Invitée : Katia **Rouel** – Secrétaire de Mairie

DEL 2023-22

OBJET : Suppression d'un poste d'Adjoint au Maire

Considérant la démission de M. Gérard **GALLAIS** du poste de 2^{ème} Adjoint au Maire,

Considérant le siège de 2^{ème} Adjoint au Maire laissé vacant et au vu de la réorganisation souhaitée par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Après en avoir délibéré,

Fixe le nombre d'Adjoints au Maire à **DEUX** au lieu de **TROIS**.

Décide de supprimer le siège de deuxième adjoint laissé vacant, sachant que les autres adjoints restent d'un cran dans l'ordre du tableau.

Vote : Tous Pour

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre **TEXIER**

La présente délibération peut être l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Niort dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de publication en de publication.

MUNICIPAL DE
DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE TAILLEBOURGEXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL.

Séance du 30 juin 2023

NOMBRE DE
MEMBRESEn exercice : 13
Présents : 9
Absents : 4Nombre de suffrages
exprimés : 16Pour : /
Contre : 10
Abstention : /

Date de consultation :

24-06-2023

DEL 2023-13

OBJET : Avis sur le projet « Guide des bonnes pratiques de l'éolien en Vals de Saintonge »

Rapport

Suite à la conférence des maires du 12 septembre 2022, la Communauté de Communes des Vals de Saintonge a décidé d'établir un « Guide des bonnes pratiques éoliennes en Vals de Saintonge ».

Les objectifs fixés par les élus communautaires sont de définir des règles pour l'acceptabilité de nouvelles éoliennes en Vals de Saintonge afin que le conseil communautaire puisse se prononcer pour ou contre les nouveaux projets qui lui seront soumis pour avis.

Ce guide est élaboré en concertation avec les communes, les professionnels de l'éolien et les associations locales.

Depuis la conférence des Maires, un Comité de Pilotage (COPIL) réunissant 16 élus du territoire a été constitué. Le COPIL s'est réuni les 20 janvier 2023, 21 mars 2023 et 26 avril 2023.

A ce stade, le COPIL est parvenu à un **consensus** sur un premier projet de critères, qui est soumis à l'avis des communes.

Les critères proposés sont les suivants :

La présente délibération peut être l'objet d'un recours administratif devant le préfet administrateur de l'éolien dans sa qualité de directeur d'équipement de la Direction départementale de l'énergie, de la chaleur, de l'habitat, de la construction et de la publicité.

MUNICIPAL DE
DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE TAILLEBOURG

- distance minimum de 700 mètres des habitations,
- distance minimum de 200 mètres des voies ferrées, RD et ligne HT/HTA,
- exclusion des secteurs Natura 2000/ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I et de type II,
- exclusion des boisements,
- distance minimale de 6 km des monuments classés UNESCO (Abbaye Royale de Saint-Jean-d'Angély et l'Eglise Saint-Pierre d'Aulnay),
- distance minimale de 5 km de l'aérodrome de Saint-Jean-d'Y et 25 km Base Aérienne 709 de Cognac.

Critères d'acceptabilité :

- avis favorable du conseil municipal de nouveaux projets éoliens sur le territoire de leur commune.

A ce stade, le COPIL souhaite que les conseils municipaux puissent se prononcer par délibération de principe sur :

- les critères géographiques proposés
- leur positionnement favorable ou défavorable quant à l'accueil de nouveaux projets éoliens sur le territoire de leur commune.

Débat

La commune de Taillebourg étant régie par une ZPPAUP-AVAP-SPR, les élus s'interrogent sur les critères de sélection des secteurs d'exclusion.

La question de savoir pourquoi les communes en zone ZPPAUP-AVAP-SPR n'ont pas été intégrées dans les secteurs d'exclusion questionne les élus.

Monsieur Texier indique qu'il interrogera les élus membres du Comité de Pilotage et qu'une réponse sera attendue concernant le placement des communes ZPPAUP-AVAP-SPR en secteur d'exclusion.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal est

- Défavorable aux critères géographiques proposés au regard de l'oubli des zones ZPPAUP-AVAP-SPR
- Défavorable à l'accueil de nouveaux projets éoliens sur le territoire de la commune.

Vote : **TOUTS CONTRE** les critères géographiques proposés et **TOUTS CONTRE** l'accueil de nouveaux projets sur le territoire de la Commune.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé en registre les membres suivants
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre TEXIER



La présente délibération peut être l'objet d'un recours administratif devant le préfet administrateur de l'éolien dans sa qualité de directeur d'équipement de la Direction départementale de l'énergie, de la chaleur, de l'habitat, de la construction et de la publicité.

Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services

Mairie :

2 Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 20 - contact@taillebourg17.fr
Site internet : <https://www.taillebourg17.fr>
Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 - Du mardi au vendredi 08h30-12h00
Samedi 1er et 3ème du mois : 09h00-12h00

Agence Postale Communale :

Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 98 40 02
Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 - mardi, jeudi et vendredi 08h45-12h30
samedi 09h00-12h00 - Fermée le mercredi

Ecole Primaire :

Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 77 49
Ecole Maternelle : Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 80 94
Restaurant Scolaire : Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 97 39 33

Cyclad (collecte des ordures ménagères) :

tél : 05 46 07 16 66 - Site internet : <https://www.cyclad.org>
Le dépôt des ordures ménagères doit se faire dans les différents points de collectes de la commune.

Déchetterie pour les encombrants : lieu-dit La Jamette, 17350 Saint Savinien
Ouverture au public (**nouveaux horaires**):

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h-12h30 et 14h-17h30

Fermée le Jeudi

POMPIERS : 18 SAMU : 15 CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80 GENDARMERIE : 17

Gendarmerie St Jean d'Angély - tél : 05 46 32 04 27 cob.st-jean-d-angely@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Cabinet d'infirmières :

Mesdames Beaurin Laëtita et Loret Estelle 79 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
tél : 06 37 41 42 05 / 06 09 77 76 09

Maison Médicale :

Maison de Santé des Douves, 1 Bis Route d'Annepont 17350 Taillebourg
Docteur Seguin Laurent et Docteur Villain Julien - tél : 05 46 91 72 65
Infirmière : Madame Marandet Annick - tél : 06 70 84 93 12
Ostéopathe : Madame Tissot-Bez Ninon - tél : 07 78 10 23 22
Diététicienne : Madame Benavent-Marco Béatrice - tél : 06 69 43 22 11

Pharmacie :

Madame Champion - 1 Route d'Annepont 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 35
Ouverture : du lundi au vendredi 09h00-12h30 / 14h15-19h30 - samedi 09h00-12h30

Restaurants :

Auberge des Glycines 4 Quai des Gabariers 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 81 40

Les Quais de Taillebourg Rte de la Brossardière 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 73 28 (période estivale)

Restaurant de la Gare 24 Rue de la Gare 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 44 22

L'Escale Bords de Charente 17350 Taillebourg - tél : 06 07 51 30 92 / 06 83 89 24 68 (période estivale)

Chambres d'hôtes :

Maison d'Aliénor, 37 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
tél: 06-89-15-51-61 maisonshotosalienor@gmail.com
Site internet : [https ://www-maison-dalienor.com](https://www-maison-dalienor.com)

Gites :

"La maison d'à côté", tél: 06 70 46 79 15, 33 rue Aliénor d'Aquitaine

Riverside Gites 6 Place Saint Louis 17350 Taillebourg - tél : 07 88 54 15 75
riversidegites17@gmail.com

L'Asphodèle Moreau Jocelyne La Brossardière 17350 Taillebourg - tél : 06 11 49 33 15

Commerces :

Boulangerie « Le Fournil de Lenzo » 9 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 94 40 44
Ouverture du mardi au samedi 07h30-13h00 / 16h00-19h30 et dimanche 07h00-13h00

Tabac - Presse - Souvenirs - Petite Epicerie « La Civette de Taillebourg »
12 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 70 89
Ouverture du lundi au samedi 07h00-12h30 / 16h00-19h30

Artisans :

Electricité - Bricolage Eric Marie - tél : 06 16 38 77 17 - e.marie17350@outlook.fr

Taillebourg Automobile 8 Route de Saint Savinien 17350 Taillebourg
tél : 05 46 91 71 71 / 06 89 27 77 11 - taillebourgauto@orange.fr

Happy Nature Apiculture 17350 Taillebourg
tél : 05 46 91 81 15 - contact@happynature.fr

Artisan Peintre Nicolas Bonnin 2 rue du Logis 17350 Taillebourg - tél : 06 03 94 76 65
Carrelage L.C.M 5 Rue des Chaumes 17350 Taillebourg - tél : 06 02 27 69 22

Désinsectisation Frelons Asiatiques ou Européens - Guêpes - Chenilles Processionnaires -
Protection et enlèvement d'essaims d'abeilles - tél : 06 07 51 30 92

Travaux Elagage société Elagage17.com - tél : 05 46 91 81 15

Artistes-Galleries d'Art :

Galerie d'art "90bis"
(période estivale, met à l'honneur une sélection d'artistes) - 90 bis rue Aliénor d'Aquitaine - tél : 06 14 17 22 02)

Services :

Communication Print et Digitale Photographie Edition Jean-François Weill dit Morey
tél : 09 72 31 46 61 - contact@pixel17.fr Site internet : [https :// www.pixel17.fr](https://www.pixel17.fr)

AJP, Adèle Albert - Conseillère Immobilier - tél : 06 79 40 20 71 albert.saintes@ajp-immobilier.com

Capifrance, Françoise Roché Conseillère Immobilier - tél : 06 08 32 38 69 francoise.roche@capifrance.fr

Proprietes-privées.com, Brigitte Marie Conseillère Immobilier indépendante - tél : 06 29 49 79 38
b.marie@proprietes-privees.com

